

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Catherine STREIT 25 rue de Québec 02000 LAON

Date de naissance ____/____/____ Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Établissement d'affectation ou zone de remplacement	
Nom		Code établissement	
Nom de naissance		Nom	
Prénom		Adresse complète	
Adresse complète		Echelon (ou groupe pour les retraités)	
Mail		Situation administrative (entourez ci-dessous)	
Téléphone fixe		TZR	Poste fixe
Téléphone portable		Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire
		Disponibilité	Congés (parental...)
		Temps partiel : %	Agrégé stagiaire

Bulletins		Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")	
<input type="checkbox"/> Version papier	<input type="checkbox"/> Adresse personnelle	<input type="checkbox"/> Version papier	<input type="checkbox"/> Adresse personnelle	<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique
<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique	<input type="checkbox"/> Adresse électronique
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale					

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
 J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP.
Date et signature

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2022-2023

Entourez votre catégorie professionnelle	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agré - ENS	100 €	126 €	146 €	155 €	163 €	168 €	178 €	190 €	202 €	216 €	231 €
Prof EPS classe normale biadmissible			152 €	159 €	168 €	180 €	189 €	202 €	217 €	232 €	241 €
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe - PCEA Hors Clas	202 €	212 €	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €				
Prof EPS Classe Ex. - Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.	238 €	252 €	266 €	285 €	305 €	317 €	334 €				
CE		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
CE Hors Classe		213 €	231 €	245 €	260 €	274 €	282 €				
CE Classe Ex.											
Agrégé - CTPS	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégé Hors Classe - CTPS Hors Classe	110 €	169 €	172 €	186 €	197 €	211 €	226 €	242 €	259 €	274 €	285 €
Agrégé Hors Classe	259 €	274 €	285 €	305 €	317 €	334 €					
Agrégé Classe Ex. - CTPS Classe Ex.	1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
	285 €	305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €				

Catégorie professionnelle	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.	
	Inférieur à 1001 €	→ Groupe 1
Entre 1 001 € et 1 200 €	→ groupe 2	
Entre 1 201 € et 1 400 €	→ groupe 3	
Entre 1 401 € et 1 600 €	→ groupe 4	
Entre 1 601 € et 1 800 €	→ groupe 5	
Supérieur à 2 000 €	→ groupe 6	
Supérieur à 2 000 €	→ groupe 7	

Catégorie professionnelle	Contractuel (CDD) temps plein à l'année	
	44 €	
20 €		
102 €		

Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quantité de services.

Catégorie professionnelle	Retraite-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.	
	100 €	
110 €		
46 €		

Je choisis de payer ma cotisation...

- 1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepsfu.fr/>
- 2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	
<small>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</small>	
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse	_____
Compl. d'adresse	_____
CP - Ville	_____
Pays	_____
Code IBAN	_____
Code BIC	_____
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	MERCI DE JOINDRE UN RIB
NE RIEN INSCRIRE ICI →	_____

! CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.
 Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,66 €.

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
 A : _____
 Le : _____
 Signature : _____